

Grève du 115 de la Seine-Saint-Denis

12 février 2015

Dans la continuité et en soutien à la nuit solidaire organisée par le collectif des associations unies, Interlogement93 se mettra en grève symboliquement le 12 février 2015 entre 9h et 17h et fermera ses services dont le 115 et le service intégré d'accueil et d'orientation de la Seine-Saint-Denis (SIAO 93)*.

Une journée type au 115-93

Le 2 février 2015, le 115-93 a reçu **18 933** appels de **760** numéros différents. Le temps d'attente moyen était de **34** minutes (avec un maximum de 2h08). **485** appels ont pu être décrochés. Ce jour là, **6 756** personnes en famille étaient hébergées à l'hôtel et **41** personnes (dont 15 enfants et 1 femme enceinte) n'ont pas pu bénéficier d'une solution faute de place disponible. Avant l'ouverture des places hivernales (de novembre à mars), le nombre de personnes à qui une solution ne pouvait pas être proposée oscillait entre **150** et **300** par jour.

De la pénurie à la maltraitance...

La conjoncture actuelle, ainsi qu'un certain nombre de décisions prises à différents niveaux politiques, ne permettent plus aux acteurs du secteur de l'hébergement et du logement de remplir l'ensemble des missions qui leur ont été confiées. Le peu de solutions disponibles face à l'affluence des demandes, ainsi que les conditions dans lesquelles il est demandé aux professionnels du social d'intervenir, ne sont plus acceptables.

D'une gestion de la pénurie...

- **La gestion de la masse et la saturation du système**

La masse des personnes dépourvues d'hébergement et de logement ne fait qu'augmenter depuis plusieurs années. Ce phénomène est dû, à la précarisation conjoncturelle des publics d'une part et à l'engorgement du système de l'hébergement d'urgence, d'insertion et d'accès au logement d'autre part. Les publics hébergés stagnent durablement dans les structures faute de solution de sortie, notamment vers du logement et les publics en demande ne peuvent intégrer les structures d'hébergement en nombre insuffisant. De cette situation découlent d'interminables listes d'attente.

À titre d'exemple près de 6000 ménages sont aujourd'hui en attente d'un hébergement d'insertion au SIAO de Seine-Saint-Denis.

- **Un manque de moyens**

Les acteurs du secteur dont une grande partie réalise des missions relevant des compétences de l'État ou du département, sont confrontés à un manque de moyens humains et financiers. Les ressources mises à disposition n'étant pas fonction de l'évolution des besoins. À titre d'exemple, en 2013 le 115 recevait en moyenne 3400

appels par jour pour 14 écoutants, en 2014 il en recevait en moyenne 6800 par jour pour 15 écoutants. Cette même année, seul 1 appel sur 20 était décroché et 6 appelant sur 10 avaient un écoutant au téléphone (les écarts étant dus à la réitération des appels). La durée d'attente pouvait dépasser 3 heures.

À la création d'un système maltraitant pour les personnes les plus vulnérables et pour les acteurs du secteur

- **Une priorisation contrainte excluant de fait certains publics**

Une grande partie des demandes de mise à l'abri reçues par le 115 ne peut aboutir à une réponse, faute de places disponibles. L'afflux des demandeurs conduit les institutions à organiser des priorités et à juger de la vulnérabilité des personnes. Sans surprise, les personnes isolées sont celles qui pâtissent le plus du manque de places. Ces isolés ainsi que les «grands exclus» deviennent les invisibles qui, en dehors des périodes hivernales où quelques places supplémentaires sont mobilisées, ne sont quasiment plus pris en charge par le 115. Ironie du sort, ce service était destiné à l'origine à ce type de publics...

* Pour dénoncer la maltraitance faite aux personnes sans-abri, fermeture du service 115 de 9h à 17h - réouverture à 17h en solidarité avec les personnes à la rue et pour répondre à leurs demandes.

Si des solutions existent pour les familles, elles sont loin d'être suffisantes, laissant chaque jour des enfants à la rue. Une priorité chassant l'autre, des situations critiques telles que des fins d'hospitalisation ou des fins de prise en charge par l'aide sociale à l'enfance ne constituent plus un critère « suffisant » pour justifier une mise à l'abri systématique.

Le constat du manque de place est extensible à l'intégralité des dispositifs du secteur ; des places d'hébergement d'insertion et de stabilisation aux logements intermédiaires et sociaux.

• **La réponse hôtelière : une solution inadaptée**

Parmi ceux auxquels une solution est proposée (principalement des familles avec enfants), la principale réponse est l'hôtel. La qualité et la salubrité des hôtels étant très inégales, certains sont hébergés dans des conditions parfois indécentes, au sein d'un dispositif pourtant financé par l'État. Aucune aide alimentaire ne leur est proposée et la dépendance aux disponibilités variables des hôtels conduit à des changements intempestifs de lieu d'hébergement dans toute la région Île-de-France, impliquant une grande instabilité pour les familles. Ce système met en péril la régularité de la scolarisation (**plus de 1000 enfants en âge d'être scolarisés chaque jour à l'hôtel en 2014**), de l'emploi et de tout type de suivi social et sanitaire, ne favorise donc pas la sortie de l'urgence et la construction d'un parcours d'insertion.

Enfin, le coût de ce dispositif interroge. Les sommes colossales dépensées (180 millions d'euros en 2014 dans toute l'Île de France et 48 millions uniquement en Seine-Saint-Denis) sont autant de ressources qui ne seront pas investies dans des solutions durables et qui profitent à des hôteliers parfois peu scrupuleux.

Nous demandons au Gouvernement de faire de l'hébergement et du logement des populations les plus vulnérables, une priorité nationale de l'année 2015. Elle devra donner lieu à la mise en oeuvre de solutions à tous les niveaux : municipaux, départementaux, régionaux et nationaux.



Philippe Martel
Président d'Interlogement93



Louis Gallois
Président de la Fnars

Interlogement93 est une association fédérative réunissant 43 adhérents qui agissent pour l'accès au logement et à l'hébergement des publics vulnérables. Elle est porteuse du 115 et du SIAO de Seine-Saint-Denis.

La FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale) regroupe 870 associations de solidarité et organismes qui vont vers et accueillent les plus démunis.

Contact presse :

Valérie PUVILLAND, chargée de communication - Interlogement93
01.41.72.09.43

valerie.puvilland@interlogement93.net

Céline FIGUIÈRE, responsable du service communication - FNARS
01.48.01.82.06
celine.figuiere@fnars.org

• **L'absurdité de l'intervention sociale**

L'accompagnement des ménages devient un exercice de funambule. Sans perspective de solution avec des délais d'attente insensés et incalculables, les professionnels du secteur se retrouvent sans recours face à des personnes en détresse : *comment dire à une maman et son bébé sans solution d'hébergement qu'ils devront dormir dehors lorsque les portes des services sociaux fermeront ? Comment dire à un homme de 60 ans isolé qu'il devra dormir dehors en sortant de l'hôpital ? Comment dire à un jeune de 19 ans qui dort dehors depuis 3 mois que la priorité ne lui sera pas donnée ? Enfin, comment dire à une famille avec trois enfants que la durée moyenne d'attente d'un logement social est supérieure à 5 ans ?*

L'ouverture de droits relatifs à l'inconditionnalité de l'accueil donne lieu à des reconnaissances DAHO (droit à l'hébergement opposable) ou DALO (droit au logement opposable), octroyant à certains ménages un statut prioritaire. Celui-ci ne peut s'appliquer face au manque de places et de logements. La multiplication des priorités crée une mise en concurrence absurde des publics. **En 2014, en Seine-Saint-Denis, près de 3500 ménages reconnus prioritaires DAHO étaient en attente d'hébergement et près de 8300 ménages reconnus prioritaires DALO étaient en attente d'un logement. Cette même année, 83000 demandes de logements sociaux étaient en attente.**

• **Des tensions interprofessionnelles**

La conjonction de tous ces facteurs génère des tensions entre les professionnels qui de part et d'autre cristallisent les incohérences d'un système à bout de souffle. Les professionnels qui font appel au 115 n'ont pas de visibilité sur les tensions auxquelles sont confrontés les écoutants. Le réseau associatif Interlogement93 et ses équipes du 115 et du SIAO ne peuvent être tenus responsables de l'absence de solutions.